

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## Linguistique du français moderne 1 : Méthodes d'analyse en linguistique française

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Pilier principal B A - langue et littérature françaises</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	<b>cont. continu</b>	<b>5</b>
<b>Pilier secondaire B A - langue et littérature françaises</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	<b>cont. continu</b>	<b>5</b>
<b>Polyvalence HEP - langue et littérature françaises</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	<b>cont. continu</b>	<b>5</b>

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

### Equipe enseignante:

Professeur Nom et prénom : Rossari, Corinne (PO) et ses collaborateurs  
Bureau : Pierre-à-Mazel 7 (bureau 309)  
Téléphone professionnel : 032 718 17 55  
Heures de disponibilité : sur rendez-vous  
Adresse électronique pour le courriel : [corinne.rossari@unine.ch](mailto:corinne.rossari@unine.ch)

### Objectifs:

Le cours a pour but de se familiariser avec les notions de base des principaux domaines de la linguistique française – la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et l'organisation du discours.

### Contenu:

Nous aborderons l'étude des unités les plus petites pour arriver à celle des unités les plus complexes. Nous commencerons par la formation et la signification des mots, puis nous passerons à l'analyse de la formation et la signification des phrases, et enfin nous entamerons l'étude de la construction et du sens des discours.

### Forme de l'évaluation:

L'évaluation est fondée sur les connaissances suivantes:

- Connaître le système phonologique du français.
- Connaître les principes de base de la formation des mots.
- Se faire une représentation des rapports entre le sens des mots et la référence.
- Savoir décrire la syntaxe d'une phrase simple ou complexe.
- Être en mesure de décrire certaines propriétés sémantiques d'un énoncé (cf. différence entre contenu posé et contenu présupposé ; implication sémantique vs. implication pragmatique ; attitude vs. contenu).
- Être en mesure de décrire certaines propriétés pragmatiques d'un énoncé (cf. différence entre phrase, énoncé, acte d'énonciation ; entre sujet parlant, locuteur énonciateur ; entre verbe performatif, acte illocutoire, visée perlocutoire).
- Être capable de décrire les principes communicatifs de base d'un discours (principe de pertinence, principe de coopération, implicatures).